

Aurillac, le 7 septembre 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 20.0204

Demandeur : GAEC ODOUL A TRAILUS

Date d'enregistrement de la demande : 20/08/2020

Date limite de candidature : 19/11/2020

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 19/12/2020.

- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
RUYNES-EN-MARGERIDE	38,00	Mairie de Ruynes-en-Margeride	Section B 33,34,80,87, Section C 20
RUYNES-EN-MARGERIDE	38,23	BONY Luc	Section B 42, Section ZD 15,30,31,33,130, Section ZE 7,8,11,30, Section ZH 6,7,8,14, Section ZM 1,2,35,87,88,89,90,91,
RUYNES-EN-MARGERIDE	0,41	BONY Ghislaine	Section ZD 29
RUYNES-EN-MARGERIDE	1,26	BONY Luc et Ghislaine	Section ZC 24
RUYNES-EN-MARGERIDE	0,73	REDON A-Marie	section ZM 3

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière